



ASSOCIATION SPORTIVE ROCHETTOISE

Impasse des Pincevents 77000 la Rochette

Tel : 01 64 37 23 41

Site internet : <https://www.asrochettoise.com/>



**ARTS MARTIAUX - ATHLETISME - BASKET BALL - BADMINTON - EDUCATION SPORTIVE - FOOTBALL
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - PETANQUE - TENNIS - TIR A L'ARC - VTT - VOLLEY BALL**

PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2022 de L'AS ROCHETTOISE du 11 MAI 2023

Préambule :

Les Présidents de chaque section présentent un rapport succinct d'activité de la saison écoulée.
A la fin de chaque rapport un cadeau municipal est remis à un bénévole de la section considérée. (Bon DECATHLON)

Ordre du jour :

Toutes les sections sont présentes ou représentées ce qui permet à cette AGO de valablement délibérer.

Rappel des personnalités présentes :

Mr Pierre YVROUD ; Maire de la Rochette
Mr Bernard WATREMEZ ; 1^{er} Adjoint au Maire de La Rochette
Mr Morgan EVENAT ; Adjoint au Maire de La Rochette, chargé de la vie associative
Mme Sibel ELOY ; Conseillère Municipale de La Rochette
Mme Geneviève JAMET ; Conseillère Municipale de La Rochette

Excusés :

Mr Paul VITANI : Secrétaire ASR (pouvoir à Mr Michel BOURREAU)
Mr Lionel MARTINEZ : Pdt Basket (pouvoir à Mme Nadia LEPINET)
Mr Dominique THERAULAZ : Adjoint au maire de Dammarie, chargé des sports (représenté par Sébastien MASSON)
Mr Frederic MONTAILLIER : Secrétaire adjoint ASR (pouvoir à Mr Michel Bourreau)

PV AGO 2021 du 11 mai 23

Adopté à l'unanimité

PV CD ASR du 5 décembre 22

Adopté à l'unanimité

Rapport Moral 2022 (Président)

Voir en pièce jointe
Adopté à l'unanimité

Compte de résultat 2022

Recettes : 65036,69 €
Dépenses : 64202,82 €
Résultat : 833,87 €

Bilan au 31/12/22

14340,19 €

Ce bilan se décompose ainsi :

10000 € pour une réserve de trésorerie pour des aides ponctuelles aux sections
4340,19 € pour provisions/achats/travaux/etc....

Rapport des vérificateurs aux comptes (Alain SARTORY et Marcel MITON)

Après lecture de leur rapport annuel, ceux-ci proposent à l'assemblée d'adopter le compte de résultat 2022 de l'ASR.

Le compte de résultat est adopté à l'unanimité

Le Président remercie la Municipalité pour le maintien d'une subvention d'un montant de 65000 €

Renouvellement des vérificateurs aux comptes

M MITON et A SARTORY se proposent à nouveau, pour 2023

Retenus à l'unanimité

Présentation du BP 2023

Montant de 64050 € au lieu de 65000 €. Pourquoi : parce que l'ASR participe à l'achat d'un panneau électronique moderne au gymnase Tabourot. Aussi pour des facilités comptables ASR/Mairie la participation ASR est déduite de la subvention 2023.

Rappel : un BP ne se vote pas

Election du Président :

1 Seul candidat : Michel BOURREAU

Elu à l'unanimité

Proposition du Bureau ASR 2023 :

Président : Michel BOURREAU

Vice-Président : Philippe MICHAUD

Secrétaire : Paul VITANI

Secrétaire Adjoint : Frédéric GODBERT

Trésorière : Sylvie LECUYOT

Trésorier Adjoint : Frédéric MONTAILLIER

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

Un débat s'instaure quant à l'avenir du tennis sur le site actuel qui nécessite de gros travaux. Une réflexion actuelle de la Municipalité serait l'implantation du Tennis et Tir à l'Arc au stade.

Demande des sections pour que les barrières délimitant l'ancienne surface des tribunes soient démontées afin de ne pas dégrader l'image de cette installation. Accord Municipal sur ce démontage.

L'ordre du jour étant épuisé, l'AGO de l'ASR se termine par un pot de l'amitié.

Président ASR
M Bourreau

PJ : Rapport moral 2022

RAPPORT MORAL 2022

Enfin une année presque normale faisant suite aux 2 années de pandémie. Si le nombre total d'adhérents ASR affiche 1813 en 2022, celui-ci reste inférieur à 2019 dont le total était de 2063 soit moins 250.

Ces deux années de restrictions sportives forcées ont laissé des traces. Des adhérents historiques ne sont pas revenus. Néanmoins un afflux de nouveaux, dont beaucoup de jeunes sans doute frustrés de sport pendant ces deux dernières années, compense en partie ces défections.

Les effectifs de certains sports explosent, sans doute liés aux résultats des derniers JO et coupe du monde de football. Toutefois il faut rester en cohérence avec la capacité d'accueil de nos installations afin de ne pas brader la qualité des activités. Le risque serait de ne pas fidéliser ces nouveaux sportifs pour le futur.

Comme vous le verrez, suivant l'ordre du jour de cette AG ; le compte de résultat 2022 de l'ASR affiche un résultat positif de 833,77 € et un bilan 2022 également positif de 14340,09 €. Dans ce dernier total, rappelons que 4000 € sont réservés pour la participation de l'ASR pour divers travaux communs comme par exemple cette année 1300 € pour l'achat d'un panneau électronique au gymnase Tabourot. J'en profite pour remercier la Municipalité pour le maintien d'un subventionnement ASR à hauteur de 65000 €. Ce n'est pas le cas pour d'autres collectivités dans ces moments économiques difficiles.

Je n'ai pas d'autres points importants à souligner sinon quelques rappels :

Toutes les sections reçoivent des subventions municipales, via l'ASR, qui forcément doivent impliquer des devoirs envers la Municipalité et l'Association comme :

- Participer à la réunion annuelle de la vie associative.
- Participer au forum des associations.
- Participer au CD ASR (1 par an).
- Participer à l'AGO ASR.
- Rendre dans les délais impartis les documents de fin d'année.

Autre rappel :

Si le ménage normal des installations est du ressort de la Municipalité, c'est aux sections d'assurer le rangement des matériels, de nettoyer les résidus de compétitions et manifestations extra sportives.

J'en terminerai par des remerciements :

- aux acteurs de la vie sportive Rochettoise
- à la Municipalité de la Rochette
- aux Municipalités de Dammarie-les Lys et Vaux le Pénil
- au CD 77 et à la CAMVS
- au webmaster de l'ASR : JM TRAN, responsable du site ASR
- aux employés municipaux et personnels administratifs de la ville
- aux partenaires, parents et vous chers Présidents sans oublier vos CD composés d'administrateurs bénévoles.

Je vous souhaite une bonne année sportive future.

Je vous remercie de votre attention

Président ASR
Michel Bourreau